



**974**

## **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts et la loi en vigueur afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et vous rendre compte de l'activité de notre association pendant le dit exercice.

Les résultats de cette activité et des perspectives d'avenir seront soumis à votre approbation.

Pour votre information, il vous a été mis à disposition au siège social de l'association, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi ; à savoir :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe au compte de résultat,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que :

- les comptes annuels de notre association, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes ;
- qu'aucun évènement ne soit intervenu au titre de l'exercice écoulé susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 11 017 euros que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

### **1- RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2018 a été marqué par un résultat excédentaire de 11 017€, le déficit était de 11 019 € pour l'exercice 2017.

*Le total des produits pour 2018 est de 288 818 € et se ventile de la manière suivante :*

**Produits d'exploitation** 288 815 € contre 302 880 € en 2017. Ils se répartissent comme suit :

- ✦ produit de fonctionnement de : 172 506 €
- ✦ subventions pour un montant de : 61 781€

**Produits Financiers** : 3 €

**Produits divers de gestion** : 38 995

*Dont contribution de la Ligue Départementale : 20 216 €*

*Dont contribution de l'UFOLEP Nationale : 18 779 €*

**Cotisations** : 15 532 €

**Produits exceptionnels** : 00 €

**Report des ressources non utilisées exercices antérieurs** : 00 €

***Le total des charges pour 2018 est de 277 801 € et se ventile de la manière suivante :***

**Charges d'exploitation** 276 081 € contre 313 629 € en 2017. Elles se répartissent comme suit :

- achats : 3 850 €
- Variation de stock : 3 073 €
- autres achats et charges externes 112 292 €
  - Dont cotisations nationales 9 5323 €*
- impôts taxes et versements assimilés 2 003 €
- frais du personnel 129 922 € dont :
  - ✦ salaires + congés payés : 106 564 €
  - ✦ charges sociales : 22 454 €
  - ✦ actions sociales : 498 €
  - ✦ honoraires Médecin/Pharmacien 406 €
- Autres charges
  - ✦ indemnités et avantages divers : 19 093 €
- autres charges de gestion courante : 115 €
- dotation aux amortissements des immobilisations : 395 €
- dotation aux provisions pour dépréciation créances : 5 340 €

**Charges exceptionnelles**

- ✦ engagement à réaliser/subvention affectée : 1 720 €

Les créances (NET) s'élèvent à 151 191 € contre 106 837 € en 2017.

Nous disposons d'une trésorerie d'un montant de 28 873 €

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 107 854 €, les dettes fiscales et sociales à 11 762€, et autres dettes : 6 932€

**2- AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice 2018 soit 11 017 € au compte 1012 intitulé Fonds associatifs

***Conclusion :***

Le comité s'est efforcé de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions proposées tant en ce qui concerne les comptes que leur gestion.

Le Président

Le Trésorier

Jérôme ANNY

Gilles ELMA